EXPORT CONTROL : DÉCRYPTAGE DES RÉGLEMENTATIONS BDU, ITAR, EAR

Matériels de guerre et assimilés, réglementations

OBJECTIFS

- Effectuer un classement dans les catégories de biens à double usage.
- Vérifier les personnes "black-listées" par les autorités.
- Contrôler l'existence d'embargos ou de mesures restrictives.
- Rédiger les demandes de licence et en assurer le suivi.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Sociétés des catégories susceptibles d'être concernées par le règlement (CE) 428/2009 et les accords internationaux (Wassenaar, MTCR, etc…) :

- Service logistique / Transport
- ADV, achats et logistique
- Commerciaux Import/Export

Prérequis : Bonne connaissance des notions du commerce international.

Niveau :

☐ Professionnel	☑ Avancé	☐ Expert

MODALITÉS

Intervenant :
Expert douane, spécialiste des réglementations particulières telles que BDU ou militaires.

Moyens pédagogiques & techniques :
Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :
QCM de connaissances en fin de formation.

INTRODUCTION

- Les différents accords de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.
- La lutte contre le financement et le blanchiment du terrorisme.

LES ACCORDS ET LES RÉGLEMENTATIONS

- L'accord de Wassenaar.
- La réglementation Européenne.
- La réglementation nationale et les différentes administrations concernées.

LES MESURES DE PROHIBITION ET DE RESTRICTIONS À L'EXPORTATION

LA MÉTHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES PRODUITS DANS LES LISTES BDU

LA DEMANDE DE LICENCE (EGIDE)

LA TRAÇABILITÉ ET LE SUIVI DES OPÉRATIONS

LA RÉGLEMENTATION US (BIS, OFAC,...).

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation

Crée le 05/01/2022 - Mis à jour le 29/01/2024

DOUANE